Soirée des parents des élèves entrant en 900

CO Pinchat

Maud Adobati Maud Argoud Maureen Matthey Müller Alain Basset



Bienvenue!



Déroulement de la soirée

- ✓ Le Cycle d'orientation
- ✓ La pause de midi
- ✓ Vers l'enseignement secondaire II
- ✓ L'équipe médico-psycho-sociale
- ✓ Association des parents
- ✓ Différences avec l'école primaire

Cette présentation est disponible à l'adresse https://edu.ge.ch/secondaire1/pinchat



Direction et services

La direction du collège

- un directeur
- une administratrice
- quatre doyens et une doyenne
- une maitresse adjointe
- une responsable de formation du corps enseignant

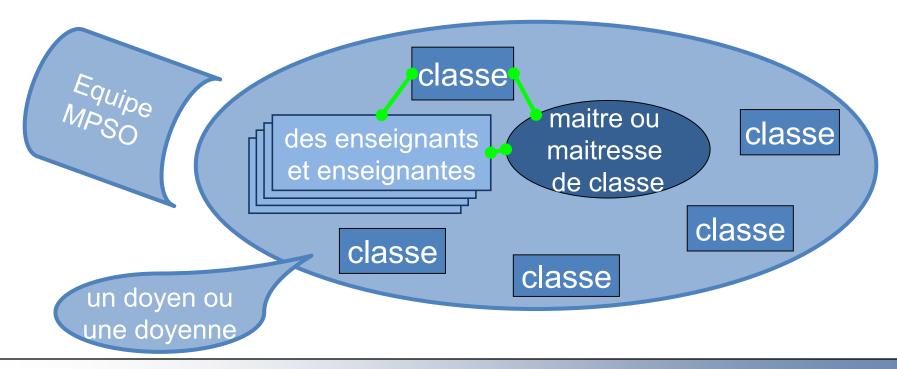
Services hors enseignement

- deux psychologues
- un conseiller et une conseillère sociale
- une conseillère d'orientation scolaire et professionnelle
- un conseiller Go-apprentissage
- une infirmière en santé communautaire
- ✓ une médiathèque
- ✓ un secrétariat
- ✓ un économat
- ✓ une conciergerie



Organisation d'une année de scolarité

11 à 13 classes par année de scolarité





Grille horaire 9^{CO}

PER = Plan d'Etude Romand

https://portail.ciip.ch/per/domains

*IOSP: Information et orientation scolaire et professionnelle



	9•				
	R1/R2	R3			
Langues					
Français	5,5	5,5			
Expression orale	0,5	0,5			
Langue et culture latines (LCL) 1 2					
Allemand	Allemand 4 3				
Anglais	2	2			
Mathématiques et Sciences de la nature					
Mathématiques	5	5			
Biologie	2	2			
Physique					
Sciences humaines et sociales					
Histoire	2	2			
Géographie	2	2			
Citoyenneté	1	1			
Arts					
Activités créatrices et manuelles (ACM)	1	1			
Arts visuels					
Musique	1	1			
Corps et mouvement					
Éducation physique	3	2			
Éducation nutritionnelle	1	1			
Formation générale					
Maîtrise de classe/IOSP*	1	1			
Informatique 1					
Médias et images (MI)					
Disciplines des sections et profils					
Total	33	33			

Organisation de la semaine

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi		
7h45			Ed. Cit.			>	33 ^e période
8h35	Math.	ACM	Histoire	Français	Ed. phys.	>	½ classes couplées
	Math.	ACM	LCL	Math.	Ed. phys.		Cours en périodes
	Français	LCL	<u>Biologie</u>	Allemand	Math.		doubles
12h00	Anglais	Histoire	<u>Biologie</u>	Maîtrise	Math.	>	Disponibilité des salles
13h40	Musique	Français		Exp. orale	Français		Cours qui ne doivent pas se suivre si possible
	Géo.	Français		Géo.	Allemand		(allemand et anglais)
16h15	Allemand	Anglais			Allemand	>	Pas d'heure blanche
17h05		Lecture				>	Cours au semestre ou à la quinzaine

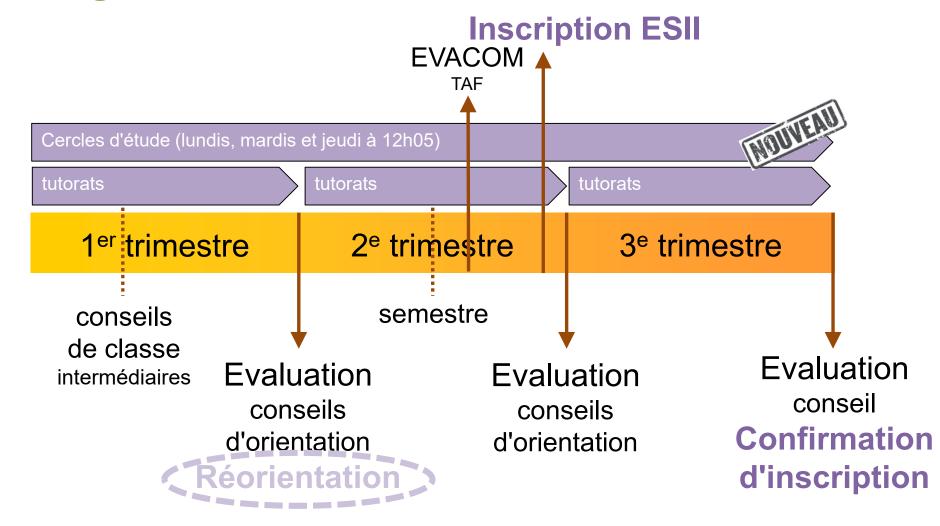


La pause de midi

- L'Etat de Genève délègue la gestion des cantines à des entreprises privées. Un nombre minimal de repas journalier est requis. Il est possible de commander les repas selon deux méthodes.
- 30 places assises sont à disposition des élèves mangeant à la cafétéria durant la pause de midi.
- Un espace de 12 places est à disposition des élèves mangeant un repas froid.
- Le local d'accueil (12h30-13h15) et la médiathèque (12h50-13h40) proposent un accueil aux élèves durant la pause.



Organisation de l'année





Structure du cycle 3 (Cycle d'orientation)

9 e	anné	е	10 ^e et 11 ^e années					
regroupements			sections					
R3	R2	R1	Littéraire scientifique LS Profils		Langues et communication LC		Communication et technologie CT	
			latin	langues vivantes	scientifique	allemand anglais	sciences appliquées	
	9CO				10CO	et 11CO		

https://www.ge.ch/bienvenue-au-cycle-orientation



Condition de promotion à la fin de 9^{co}

Une moyenne annuelle de 4,0 est requise pour chaque discipline.

C'est suite aux résultats de fin d'année qu'intervient l'orientation vers l'une des trois sections de 10^e année:

- littéraire scientifique (LS),
- langues et communication (LC),
- communication et technologie (CT).

Tolérances

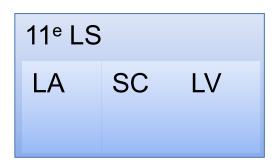
L'élève qui ne remplit pas cette norme de base est néanmoins promu à condition que l'élève n'ait

- pas plus de 3 moyennes annuelles entre 3,5 et 3,9, ou
- pas plus d'une moyenne annuelle entre 3,0 et 3,4 et une autre entre 3,5 et 3,9,
 ou
- une seule moyenne annuelle entre 2,5 et 2,9

La moyenne générale ainsi que la moyenne des disciplines principales sont au moins égales à 4,0. La note minimum de 3,5 est exigée en français et mathématiques.



Orientation en cours et en fin d'année















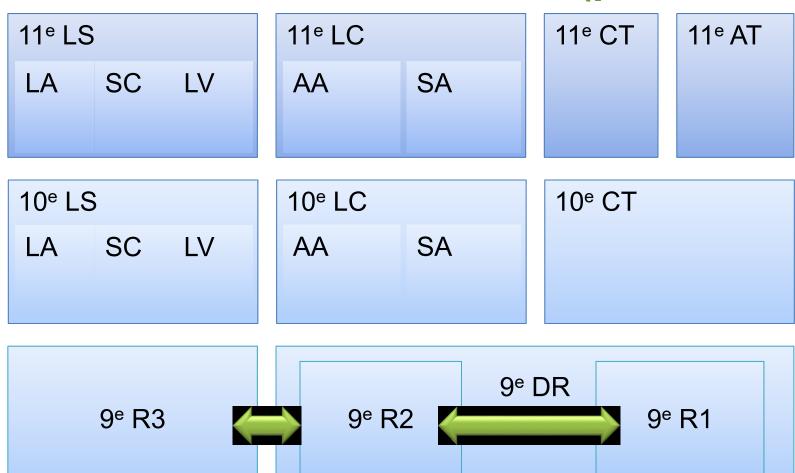


9e RD

9e R1

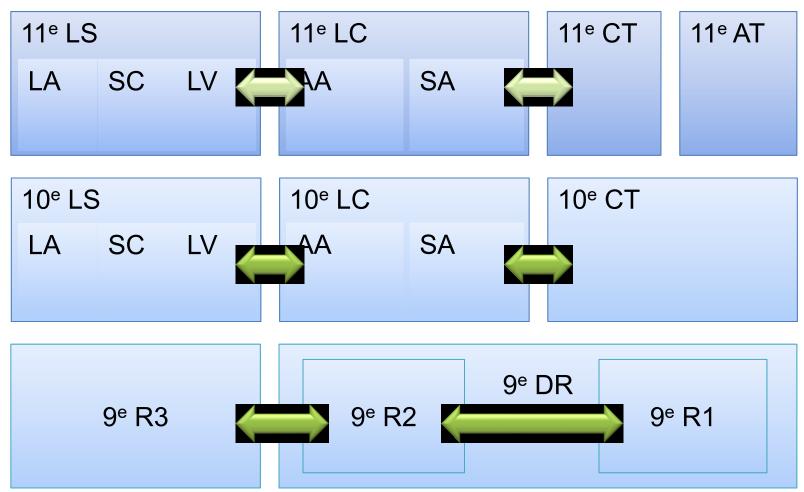


Orientation en cours d'année (passerelle)



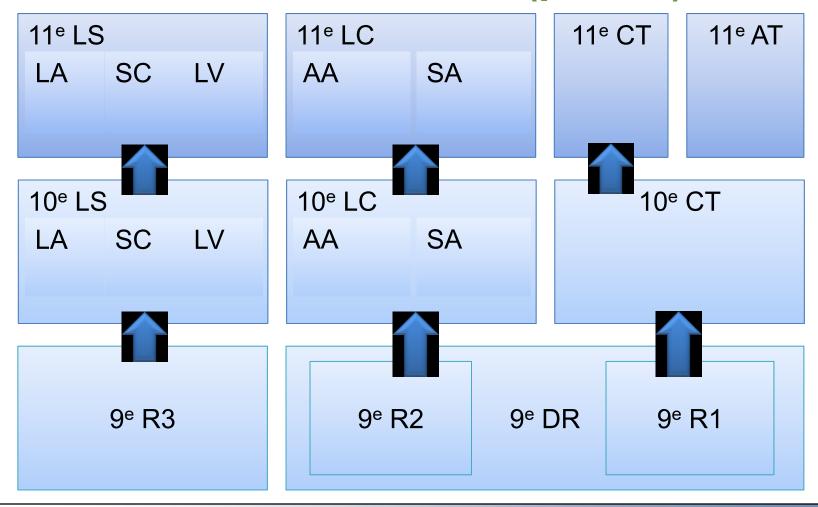


Orientation en cours d'année (passerelle)



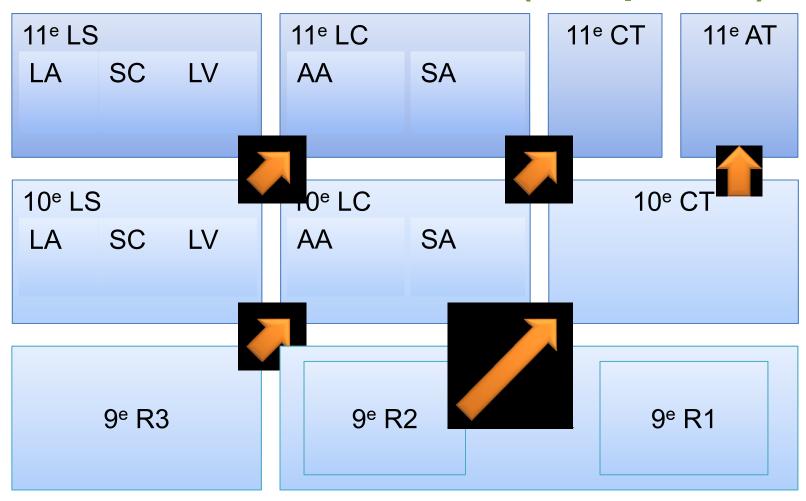


Orientation en fin d'année (promu)



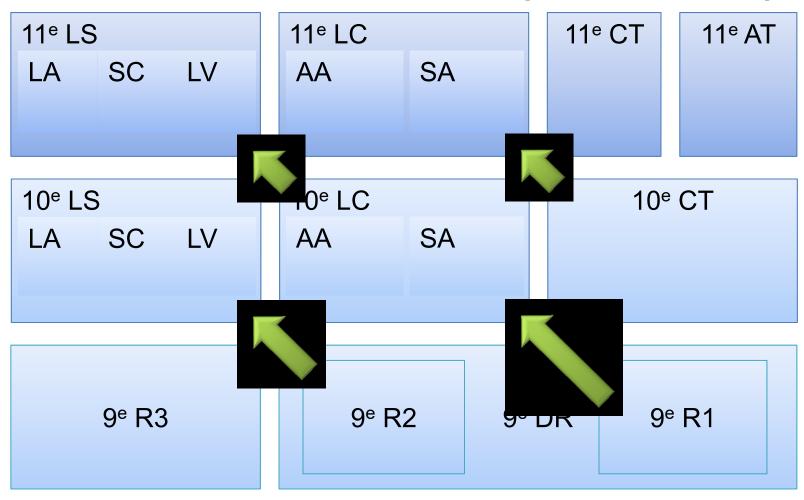


Orientation en fin d'année (non promu)



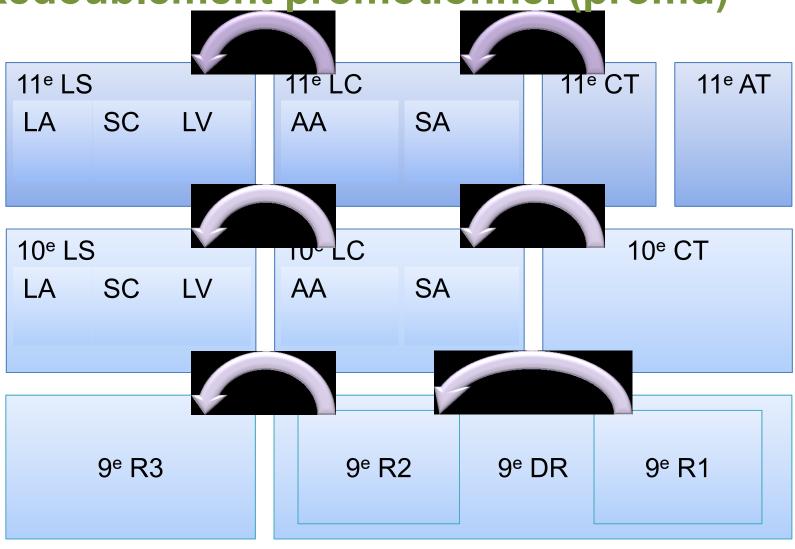


Orientation en fin d'année (bien promu)



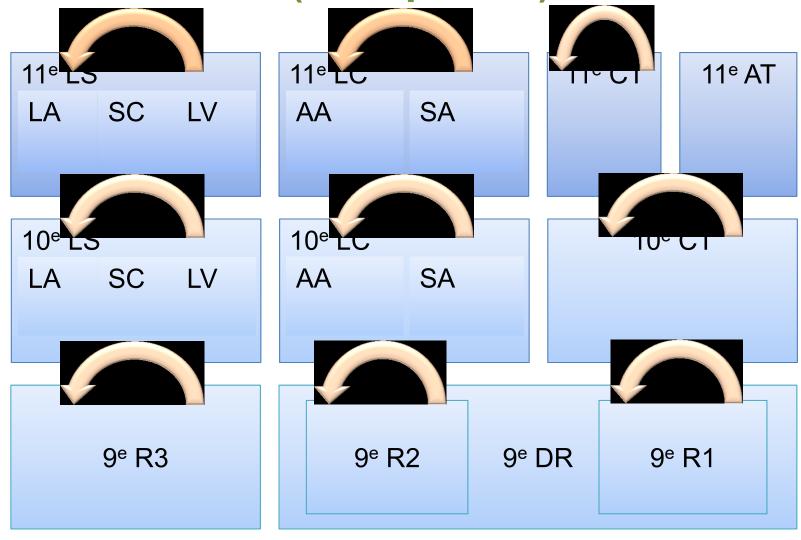


Redoublement promotionnel (promu)





Redoublement (non promu)





Vers la formation du secondaire II

Certificat de culture générale.

Maturité spécialisée.
Certificat fédéral de capacité (CFC).

Maturité professionnelle.

Maturité gymnasiale

Certificat de culture générale.

Certificat fédéral de capacité (CFC).

Préparatoire et transition professionnelle

Attestation fédérale de capacité (AFC)

Certificat fédéral de capacité (CFC)





Littéraire scientifique

LS

langues

vivantes

sciences

Langues et communication LC

allemand anglais sciences appliquées

Communication et technologie

CT

https://www.ge.ch/filieres-formation-enseignement-secondaire-ii



latin

Aménagements scolaires & soutiens

- Troubles neurodéveloppementaux;
- Troubles du spectre de l'autisme;
- Déficience sensorielle, motrice, intellectuelle, situation de handicap ou maladie invalidante.

Pour tous renseignements:

https://edu.ge.ch/site/capintegration/mesures-de-soutien-amenagements-scolaires/



Différence entre aménagements et adaptations!

Au collège de **Pinchat**, les responsables pour la direction sont **Mme Matthey Müller** et **M. Alain Schlegel**



Présentation de l'équipe médico-psycho-sociale (EMPS)

Collège de Pinchat

Volée de 9^e

Infirmière : Christelle THÖRIG

Conseillère en orientation : Audrey SCHENK

Psychologues : Fiorenza GENONI WERMEILLE

Conseiller social : Marc DOMINGOS DIAS

Infirmière de santé communautaire (SSEJ)

- Pour toute question relative à la santé des jeunes, l'infirmière reçoit :
 - les élèves
 - les parents
 - les enseignant-e-s
 - tout-e autre professionnel-le
- Cadre confidentiel.
- Orientation des jeunes vers des lieux de soins, d'aide et /ou de protection appropriés.
- Besoins spécifiques des élèves présentant une maladie chronique ou en situation de handicap.
- Promotion de la santé.

Travailleurs sociaux

- Les conseillers sociaux sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants.
- Entretiens confidentiels.
- Participent au dialogue au sein de l'institution dans un souci de prévention et de résolution de problèmes.
- Local d'accueil (L'OASIS)
- Travail en réseau (SPMi, Foyers éducatifs, Hospice Général, TSHM, etc.).

Psychologues (OMP)

- Les psychologues sont à la disposition des élèves, de leurs parents et collaborent avec le réseau interne et externe.
- Missions : prévention, évaluation, soutien et orientation.
- Motifs de consultation : des problèmes de développement ou des difficultés d'ordre psychologique.
- Consultations confidentielles.
- Assurer à l'adolescent-e un meilleur équilibre psychique et à mobiliser ses ressources personnelles

Association des parents

L'association des parents d'élèves est un partenaire privilégié de l'Ecole. Elle permet d'avoir des échanges avec la direction de l'établissement, mais également de participer concrètement à la vie de celui-ci.

En savoir plus : https://www.fapeo.ch

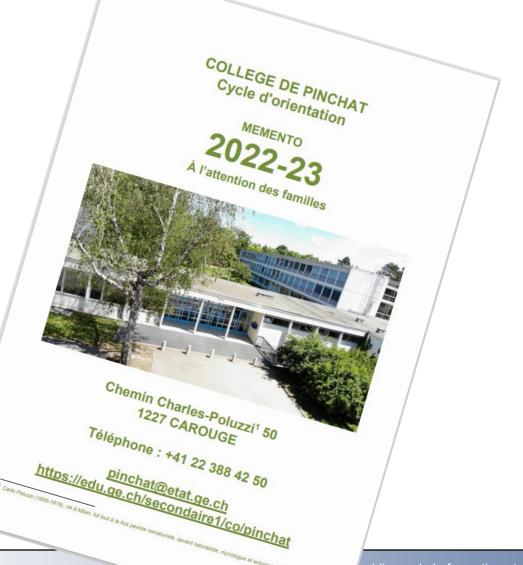
Pour contacter l'association des parents d'élèves ; APECO-Pi

Email: apeco-pinchat@fapeo.ch





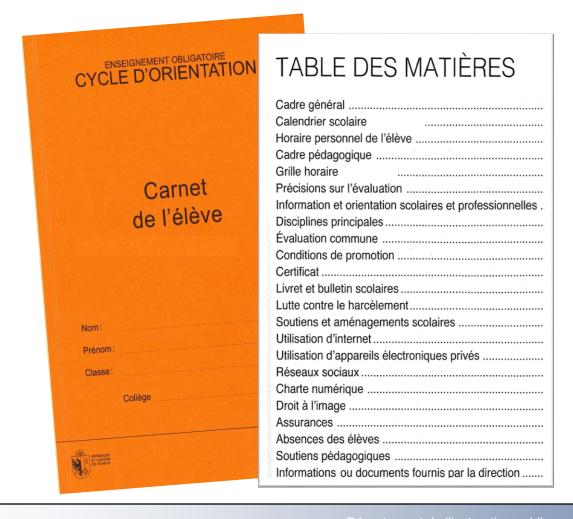
Le mémento





publique, de la formation et de la jeunesse Enseignement obligatoire Cycle d'orientation - Collège de Pinchat

Le carnet de l'élève





QUINZAINE 1

UINZAINE I	
nui or com	
9	
tombre	
lardi 1er septembre	
1	
2	
00	
P40	***************************************
P10	
Mercredi 2 septembre	
P1	
P4	
D5	
F3br0	
Jeudi 3 septembre	
P1	
P2	
P4	
P9	
P10	
P 10	

36

ndredi 4 septemb			
100 CO			
STATE OF THE PARTY			
3			
910		to ou dés maît	re-sse-s
emarques – commu	ınication des parer	ns ou des man	
еппатчись			
		a l'absence sur l	es lignes correspondant aux
ériodes d'absence et	O.g.	IZAINE	
BILAN DE	LA QUIN	IZAINE Travail	
BILAN DE	LA QUIN	IZAINE	1
BILAN DE	LA QUIN	IZAINE Travail	1
BILAN DE	LA QUIN	IZAINE Travail	1
BILAN DE	LA QUIN	IZAINE Travail	1
BILAN DE	LA QUIN	IZAINE Travail	1
BILAN DE	LA QUIN	IZAINE Travail	1
BILAN DE	LA QUIN	IZAINE Travail	1
BILAN DE	LA QUIN	IZAINE Travail	1
BILAN DE Comportement Satisfaisant: Commentaire du/de la n	LA QUIN Insatisfaisant: □ naître-sse de classe:	Travail Satisfaisant:	1
BILAN DE Comportement Satisfaisant: Commentaire du/de la n	Insatisfaisant:	Travall Satisfaisant:	1 Insatisfaisant:
BILAN DE Comportement Satisfaisant: Commentaire du/de la n	Insatisfaisant:	Travall Satisfaisant:	1 Insatisfaisant:
EILAN DE Comportement Satisfaisant: Commentaire du/de la n Périodes d'absence : Travaux – évaluations	LA QUIN Insatisfaisant: □ naître-sse de classe:	Travall Satisfaisant:	1 Insatisfaisant:
BILAN DE Comportement Satisfaisant: Commentaire du/de la n	Insatisfaisant:	Travail Satisfaisant:	1 Insatisfaisant:
EILAN DE Comportement Satisfaisant: Commentaire du/de la n Périodes d'absence : Travaux – évaluations	Insatisfaisant:	Travail Satisfaisant:	1 Insatisfaisant:
ériodes d'absence de la numer	Insatisfaisant:	Travail Satisfaisant:	1 Insatisfaisant:



RÉCAPITUL ATIF DES ÉVALUATIONS **ÉVALUATION DU COMPORTEMENT** PREMIER TRIMESTRE : Références: RCO, art. 61 - Règlement interne de l'établissement Discipline Attitude dans le cadre scolaire Français Allemand L'élève... Parfois Souvent Le plus souvent ... a une attitude respectueuse envers autrui Anglais (courtoisie, politesse, tolérance, non-violence, écoute, ...) LCL ... respecte les directives données par les adultes Mathématiques ... participe à la vie de la classe ... préserve la propreté des lieux et le matériel scolaire Biologie ... observe la ponctualité Physique (horaire, rendez-vous, délais, ...) Histoire Application scolaire Géographie Rarement Parfois Souvent Le plus souvent ACM ... se présente en classe avec le matériel scolaire nécessaire Arts visuels ... apporte du soin aux travaux scolaires Musique ... accomplit ses devoirs à domicile Éd. physique Commentaire du/de la maître-sse de classe Éd. nutritionnelle Maître-sse de classe **Parents Parents** Date: Date: Date: Signature: Signature(s): Signature(s): 61 60



Absences et demandes de congé

- La participation aux cours est obligatoire (LIP art. 48).
- Pour toute absence prévisible, l'autorisation doit être demandée au plus tard 15 jours avant à la direction de l'établissement, le cas échéant avec pièce justificative à l'appui (RCO art. 65 et 66) et avant de prendre des engagements!
- Sont notamment considérés comme des **motifs valables** : la maladie ou l'accident de l'élève, une **obligation familiale** (décès, mariage, maladie ou accident d'un membre de la famille proche), une **convocation officielle**, un **stage professionnel** (RCO art. 65).
 - Les fêtes de familles, les voyages offerts, les vacances, le prix des billets ne sont pas considérés comme des motifs valables !
- Les dates officielles des vacances scolaires sont publiées au moins deux ans à l'avance sur le site https://www.ge.ch/vacances-scolaires-jours-feries
- La dernière semaine de l'année scolaire voit l'horaire des élèves fortement impacté (redditions, conseils d'orientation, édition des documents pour 700 élèves).
 Néanmoins, la présence de ceux-ci et de leurs parents est nécessaire (décisions d'orientation).



Absences

- Toute absence pour laquelle aucune demande d'excuse n'a été remise dans le délai prescrit, dont le motif n'a pas été reconnu valable ou dont la demande de congé a été refusée par la direction de l'établissement est considérée comme une absence non excusée (RCO art. 65A).
- L'absence non excusée à une évaluation annoncée entraîne la note de 1,0 (RCO art. 65A).
- Les absences dont le motif n'est pas reconnu valable peuvent en outre conduire à une intervention pédagogique ou au prononcé d'une sanction disciplinaire (RCO art. 65A).
- En cas d'infraction au règlement, un rapport est adressé à la direction générale, compétente pour prononcer les amendes (RCO art. 67A).



Education physique individualisée...

- > Les cours d'éducation physique sont obligatoires
- Pour permettre aux élèves ayant un CM de 3 semaines ou plus de recevoir un enseignement sportif adapté à sa problématique de santé du moment.
- Le médecin doit alors remplir un CM décrivant ce que peut faire l'élève.

Par exemple, un enfant avec une fracture au niveau d'un bras peut tout à fait faire des exercices au niveau des jambes.



"Futur en tous genres"

- Dans le canton de Genève, comme dans le autres cantons romands, les élèves de 9^e participent obligatoirement à la journée Futur en tous genres. L'organisation est du ressort de la famille.
- Dans le cadre du dispositif d'IOSP, il est attendu de l'élève une démarche proactive afin de découvrir une facette du monde professionnel dénué de préjugés.
- Cette journée se déroulera le jeudi 9 novembre.

https://www.futurentousgenres.ch/organisation-pour-les-ecoles/canton-geneve



Site officiel du Collège de Pinchat



CAFÉTÉRIA

- Fonctionnement
- Menus

MÉMENTO 2022-23 À L'ATTENTION DES FAMILLES

Le Memento Familles 2022-23 regroupe des informations spécifiques à notre établissement. Des exemplaires imprimés peuvent être obtenus auprès du secrétariat.

Il complète les informations données dans le Carnet de l'élève 2022-23

SOIRÉES DES PARENTS DE DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE 2022-23



- Présentation de la direction aux parents des élèves de 9e année (à venir)
- Présentation de la direction aux parents des élèves de 10e année (à venir)
- Présentation de la direction aux parents des élèves de 11e année

Suite de la soirée

Pour les classes 911, 921, 931, 932, 933, 934, 935

- A 18h.00, le directeur, M. Alain Basset, vous recevra à l'aula pour une brève information.
- A 18h.30, la maitresse ou le maitre de classe vous accueillera dans une salle qui vous sera indiquée. Quelques informations générales, la vie de la classe, son organisation seront évoquées.

Pour les classes 922, 923, 936, 937, 938, 971

- A 18h.45, le directeur, M. Alain Basset, vous recevra à l'aula pour une brève information.
- A 19h.15, la maitresse ou le maitre de classe vous accueillera dans une salle qui vous sera indiquée. Quelques informations générales, la vie de la classe, son organisation seront évoquées.



Suite de la soirée (18h30)

Classe	Maître-sse-s de classe	Salles
911R1	M. Fabio LEHMANN	II.01.03
921R2	Mme Camille AGIER	II.01.02
931R3	M. Julien CALLIGARO	II.01.01
932R3	M. Hakim ALIOUAT	II.01.10
933R3	Mme Adeline PAPIN	II.01.11
934R3	Mme Sandra ESPINEIRA DEUS	II.01.13
935R3	M. Philippe ROQUETTE	II.01.14



Suite de la soirée (19h15)

Classe	Maître-sse-s de classe	Salles
922R2	M. Pascal MONTANDON	II.01.12
923R2	Mme Catherine ROGGLI	II.01.15
936R3	M. Laurent FREIMULLER	II.01.16
937R3	Mme Céline JACQUET	II.02.13
938R3	Mme Nadine MELIA	II.02.14
971MI	M. Jean-François BARBEY	II.02.15



Soirée des parents / Pinchat

Prochaine soirée des parents : lundi 7 novembre à 18h00

Cette présentation est disponible sur le site Internet de Pinchat:

https://edu.ge.ch/secondaire1/pinchat

L'ancien site du Collège de Pinchat est fermé!



Les informations concernant le Cycle d'orientation en général se trouvent à l'adresse

https://www.ge.ch/bienvenue-au-cycle-orientation

